

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS -SOTUMAG-

Siège social : Route de Nâassen Bir – Kassâa Ben Arous

La Société Tunisienne des Marchés de Gros -SOTUMAG-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 10 juin 2013. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Abdellatif ABBES.

BILAN

AU 31 DECEMBRE 2012

(chiffres arrondis au dinar tunisien)

Actifs	Notes	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	1	180 820	180 820
(-) Amortissements		-174 543	-164 462
		6 277	16 358
Immobilisations corporelles	2	31 411 959	30 991 673
(-) Amortissements		-21 421 462	-20 395 889
		9 990 497	10 595 784
Immobilisations financières	3	248 121	289 591
(-) Provisions		0	-12 288
		248 121	277 303
Total des actifs immobilisés		10 244 895	10 889 445
Total des actifs non courants		10 244 895	10 889 445
ACTIFS COURANTS			
Stocks		47 394	46 197
(-) Provisions		-309	-309
		47 085	45 888
Clients et comptes rattachés	4	296 046	204 158
(-) Provisions		-288 376	-204 158
		7 670	0
Autres actifs courants	5	793 099	657 600
(-) Provisions		-35 652	-23 430
		757 447	634 170
Placements et autres actifs financiers	6	7 700 000	4 850 000
Liquidités et équivalents de liquidités	7	1 140 898	902 105
Total des actifs courants		9 653 100	6 432 163
Total des actifs		19 897 995	17 321 608

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2012
(chiffres arrondis au dinar tunisien)

Capitaux propres et passifs	Notes	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	8	12 000 000	12 000 000
Réserves	9	2 691 811	2 737 348
Résultats reportés		264	525
Subvention d'investissement (brute)	10	1 946 500	252 500
Total des capitaux propres avant résultat		16 638 575	14 990 373
Résultat de l'exercice		847 088	337 370
Total des capitaux propres avant affectation		17 485 663	15 327 743
PASSIFS			
Passifs non courants			
Autres passifs financiers	11	290 264	285 449
Total des passifs non courants		290 264	285 449
Fournisseurs et comptes rattachés	12	460 493	450 807
Autres passifs courants	13	1 661 575	1 257 609
Total des passifs courants		2 122 068	1 708 416
Total des passifs		2 412 332	1 993 865
Total des capitaux propres et des passifs		19 897 995	17 321 608

ETAT DE RESULTAT
AU 31 DECEMBRE 2012
(Exprimé en dinars tunisiens)

	Notes	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
Produits d'exploitation			
Revenus	14	8 216 290	7 716 174
Autres produits d'exploitation	15	32 827	23 596
Total des produits d'exploitation		8 249 117	7 739 770
Charges d'exploitation			
Variation de stocks imprimés spécifiques		-1 197	-25 667
Achats marchandises		134 309	177 424
Achats d'approvisionnements consommés		499 222	533 400
Charges de personnel		4 765 813	4 367 742
Dotations aux amortissements et provisions		1 152 633	1 059 273
Autres charges d'exploitation		689 061	1 320 376
Total charges d'exploitation	16	7 239 841	7 432 548
Résultat d'exploitation		1 009 276	307 222
Produits de placements nets	17	264 977	192 103
Autres pertes ordinaires			-273
Autres gains ordinaires	18	4	8 609
Résultat des activités ordinaires avant impôts		1 274 257	507 661
Impôts sur les bénéfices	19	-427 169	-170 291
Résultat des activités ordinaires après impôts		847 088	337 370
Résultat net de l'exercice		847 088	337 370

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
AU 31 DECEMBRE 2012
(chiffres arrondis au dinar tunisien)

	Notes	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat de l'exercice		847 088	337 370
Ajustement pour amortissements et provisions		1 152 633	1 059 273
Reprise sur provisions		-32 827	-23 596
Variation des stocks	20	-1 197	-25 667
Variation des clients	21	-91 888	-6 786
Variation des autres actifs	22	-135 499	-83 263
Variation des passifs courants	23	464 466	-118 315
Plus values /cession d'immobilisations			0
Flux de trésorerie liés aux activités de l'exploitation		2 202 776	1 139 016
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements			
Décassements résultant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	24	-471 102	-776 108
Encaissement provenant du remboursement des prêts aux personnels	25	41 470	52 424
Décassements affectés aux prêts aux personnels			
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles			0
Variation des cautionnements reçus	26	4 815	9 052
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-424 817	-714 632
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Distribution de dividendes		-275 997	-239 975
Alimentation du fonds social		-33 737	-24 000
Décassements sur fonds social	27	-73 432	-76 128
Encaissement subvention d'investissement		1 694 000	75 750
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		1 310 834	-264 353
Variation de trésorerie		3 088 793	160 031
Trésorerie au début de période		5 752 105	5 592 074
Trésorerie à la fin de la période	28	8 840 898	5 752 105

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
Exercice clos le 31 décembre 2012

A – PRESENTATION DE LA SOCIETE :

A. 1 – Fiche signalétique de la Société :

Exercice : du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2012
Raison sociale : La Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG »
Forme juridique : Société Anonyme
N° registre de Commerce : B 193791996
Mle. Fiscal : 012748 / E
Date de création : 04 Décembre 1980
Adresse : Route de Nâassen Bir – Kassâa Ben Arous

A. 2 – Caractéristiques :

Activité principale : Gestion du Marchés d'Intérêt National de Bir - Kassâa
Nombre d'établissement : 01
Montant du capital : 12.000.000 dinars Tunisiens.
Répartition du capital :

Etat Tunisien	37,50 %
Public	49,96 %
O.C.T.	7,55 %
Autres	4,99 %
Total	100%

B – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

B.1 – Respect des normes comptables Tunisiennes :

Les états financiers de la société ont été élaborés en application des dispositions de la loi 96-112 du 31/12/1996 relative au système comptable des entreprises.

B.2 – Base de mesure et principes comptables pertinents appliqués :

B.2 -1 : Immobilisations incorporelles :

Les éléments incorporels figurant au bilan sont des actifs non monétaires identifiables, sans substance physique, destinés à être utilisés pendant plus d'une période comptable pour les besoins propres de la société.

Ils contribuent à l'augmentation des avantages économiques futurs de la société et peuvent être mesurés de façon fiable.

Les logiciels sont amortis d'une manière linéaire sur une période de trois (03) ans, la règle du prorata temporis est appliquée pour les acquisitions faites au cours de l'exercice.

B.2 -2. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont inscrites parmi les actifs conformément à la norme comptable Tunisienne n° 5

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition T.T.C. Sont inclus dans le coût d'acquisition, le prix d'achat, les droits et taxes non récupérables, ainsi que les autres frais engagés pour mettre le bien en état de marche en vue de l'utilisation prévue.

Les dépenses postérieures relatives aux immobilisations corporelles prises en compte sont ajoutées aux valeurs comptables de celles-ci quand elles contribuent à l'amélioration des avantages futurs attendus.

La société pratique la méthode de l'amortissement linéaire.

Les taux retenus sont ceux prévus par le décret n° 2008-492 du 25 février 2008, fixant les taux maximum des amortissements linéaires. La base d'amortissement est le coût d'acquisition.

B.2 -3 Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont constituées, essentiellement, des éléments suivants :

- Les prêts à plus d'un an accordés au personnel dans le cadre du fonds social ;
- Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banques sont exclus. Ils font l'objet d'une évaluation en fin d'exercice à leur juste valeur. Les moins-values dégagées sont provisionnées.

B. 2 -4 Revenus :

Les revenus sont constatés quotidiennement pour les redevances sur chiffre d'affaires et mensuellement pour les loyers.

B. 2 -5 Les placements :

Les placements de la SOTUMAG sont des placements à court terme et liquides. Ils sont constitués principalement par des dépôts à terme et des bons de trésor.

A l'arrêté des comptes, les intérêts courus et non encore échus sont comptabilisés en tant que produits à recevoir.

C – NOTES AUX ETATS FINANCIERS :

NOTE N° 1 -LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève à 180.820 D au 31/12/2012, détaillée comme suit :

DESIGNATIONS	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				AMORTISSEMENTS				VALEURS COMPTABLES NETTES		
	Solde au 31/12/2011	Acquisition 2012	Reclassement 2012	Cessions 2012	Solde au 31/12/2012	solde au 31/12/2011	Dotation 2012	Reintégration	Cumul au 31/12/2012	V.C.N 2011	V.C.N 2012
LOGICIELS	180 820				180 820	164 462	10 081	-	174 543	16 358	6 277
TOTAL	180 820	0	0	0	180 820	164 462	10 081	0	174 543	16 358	6 277

NOTE N° 2- LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute de ces immobilisations s'élève à 31.411.959 D au 31/12/2012 contre 30.991.673 D au 31/12/2011, soit une augmentation de 420.286 D. Elle est détaillée comme suit :

DESIGNATION	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				AMORTISSEMENTS / PROVISIONS				V.C.N au 31/12/2012	
	Au 31/12/11	Acquisitions 2012	Reclass. 2012	Reg. 2012	Au 31/12/12	Au 31/12/11	Dotation	Reinteg ration		Au 31/12/12
Terrains et aménagement terrains	158 655				158 655	19 874	3 400		23 274	135 381
Constructions	24 370 832	213			24 371 045	16 490 660	790 343		17 281 003	7 090 042
Inst. Génér. Agenc. et amén. Construction	1 638 936	27 815		-371	1 666 380	1 342 462	65 930		1 408 392	257 988
Inst. Tech. Materiel et outillage industriel	414 146	1 848			415 994	333 762	17 676		351 438	64 556
Equipements frigorifiques	778 184				778 184	745 263	11 936		757 199	20 985
Materiel de transport	724 331	2 979			727 310	469 361	72 856		542 217	185 093
Inst. Génér. Agenc. et amén. Divers	42 843	680			43 523	37 778	1 137		38 915	4 608
Equipements de bureau	371 724	2 405			374 129	338 917	12 475		351 392	22 737
Materiel informatique	601 591	2 314			603 905	542 590	39 952		582 542	21 363
Caisses en plastiques	62 053				62 053	62 053			62 053	0
Immobilisations en cours (voir note 2.1)	1 828 378	382 403			2 210 781	13 170	9 868		23 038	2 187 743
Total des immobilisations corporelles	30 991 673	420 657	0	-371	31 411 959	20 395 890	1 025 573	0	21 421 463	9 990 496

2.1 -Immobilisations en cours :

Les immobilisations en cours totalisent une valeur nette de 2.187.743 D, détaillée comme suit :

DESIGNATION	IMMOBILISATIONS EN COURS				PROVISIONS				VALEUR COMPTABLE NETTE	
	Solde au 31/12/11	Travaux 2012	Reclassement	Solde au 31/12/12	solde au 31/12/11	Provision 2012	Reprise / Provision 2012	Solde 31/12/12	31/12/2011	31/12/2012
- Constructions en cours dépôt + vestiaires COOPMAG	3 288			3 288	3 288	-		3 288	0	0
- Aménagements en cours mezzanine pour bureaux halle FL	19 301			19 301	9 882	9 419		19 301	9 419	0
- Aménagement des pavillons 1-2-3-4	0	131 410		131 410	0			0		131 410
- Construction en cours station valorisation déchets	1 802 462	250 993		2 053 455	0	-		0	1 802 462	2 053 455
- Installation en cours porte d'entrée principale	449			449	0	449		449	449	0
- Aménagement extérieur local archives	2 878			2 878					2 878	2 878
TOTAL	1 828 378	382 403	0	2 210 781	13 170	9 868	0	23 038	1 815 208	2 187 743

NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur brute de ces immobilisations s'élève à 248.121 D au 31/12/2012 contre 289.591 D au 31/12/2011, soit une diminution de 41.470 D. Elle est détaillée comme suit :

Libellé	Au 31.12.2012	Au 31.12.2011	Variation
Titres de participation (Foire Internationale de Tunis)	40 000	40 000	0
Dépôts et cautionnements	2 780	2 780	0
Prêts à plus d'un an au personnel	205 341	246 811	-41 470
TOTAL	248 121	289 591	-41 470

Les titres de participation sont provisionnés à concurrence de 12 288 D au 31/12/2011. Cette provision a fait l'objet d'une reprise pour le même montant à la fin de l'année 2012.

NOTE N°4 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique est mouvementée par le règlement des effets à recevoir. De même, elle contient le montant des loyers anciens dont le recouvrement est incertain. Des actions en justice ont été intentées en vue de procéder au recouvrement de ces loyers. Les provisions constatées sur ces loyers sont appréciées au cas par cas et sont estimées selon les possibilités d'exécution des jugements rendus par les tribunaux.

La valeur brute des comptes clients et comptes rattachés s'élève à 296 046 D au 31/12/2012 contre 204.158 D au 31/12/2011, soit une augmentation de 91.888 D détaillée comme suit :

Libellé	Au 31.12.2012	Au 31.12.2011	Variation
Clients et comptes rattachés	296 046	204 158	91 888
Provision	(288 376)	(204 158)	(84 218)
TOTAL	7 670	0	7 670

NOTE N°5 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants présentent un solde de 793.099 D au 31/12/2012 contre 657.600 D au 31/12/2011, soit une augmentation de 135.499 D. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	Au 31.12.2012	Au 31.12.2011	Variation
Personnel, Prêts à moins d'un an	116 010	120 887	-4 877
Crédit d'impôt	0	81 108	-81 108
Débiteurs divers	88 569	78 201	10 368
Produits à recevoir (1)	292 252	267 586	24 666
Fournisseurs d'imm. Avances / commandes	204 593	0	204 593
Charges constatées d'avance (2)	91 675	109 818	-18 143
TOTAL	793 099	657 600	135 499
Provision	(35 652)	(23 430)	12 222
TOTAL	757 447	634 170	123 277

Les autres actifs courants se composent principalement des deux rubriques suivantes :

1. PRODUITS A RECEVOIR

Le compte « produits à recevoir » enregistre principalement les loyers à recevoir sur les mandataires pour un montant de 235 960 D et les produits financiers sur placements et comptes courants à recevoir pour un montant de 56 292 D.

2. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avances représentent essentiellement des stocks de fournitures de bureau, de carburants, de fournitures électriques et de pièces de rechange.

NOTE 6 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS :

Les placements et autres actifs financiers totalisent 7.700.000 D au 31/12/2012 contre 4.850.000 D au 31/12/2011, soit une augmentation de 2.850.000 D. Il s'agit des placements dans des comptes à terme auprès des institutions financières de la place.

NOTE N°7 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent 1.140.898 D au 31/12/2012 contre 902.105 D au 31/12/2011, soit une augmentation de 238.793 D. Elles sont détaillées comme suit :

Libellé	Au 31.12.2012	Au 31.12.2011	Variation
Banques	1 140 203	901 614	238 589
Caisses	695	491	204
TOTAL	1 140 898	902 105	238 793

NOTE N°8 : CAPITAL SOCIAL

Le capital social, qui s'élève au 31/12/2012 à 12 000 000 D, est composé de 12 000 000 actions de 1D chacune et réparties comme suit :

Actionnaire	Pourcentage de participation
Etat Tunisien	37,5%
Public	49,96%
OCT	7,55%
Autres	4,99%
TOTAL	100%

NOTE N°9 : RESERVES

Les réserves totalisent 2.691.811 D au 31/12/2012 contre 2.737.348 D au 31/12/2011, soit une diminution de 45.537.

Libellé	Au 31.12.2012	Au 31.12.2011	Variation
Réserves légales	930 792	913 898	16 894
Réserves extraordinaires	1 448 868	1 437 868	11 000
Fonds social	272 151	345 582	-73 431
Autres réserves	40 000	40 000	0
TOTAL	2 691 811	2 737 348	-45 537

NOTE N°10 : SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

Les subventions d'investissement totalisent 1 946 500 D au 31/12/2012 contre 252 500 D, soit une augmentation de 1 694 000 D qui représente le montant de la subvention octroyée par le Ministère de l'Environnement se rapportant au projet de la construction d'une station de valorisation de déchets.

Le tableau des mouvements des capitaux propres s'analyse comme suit :

Désignation	Total des capitaux propres	Capital social	Réserves légales	Réserves pour fonds social	Réserves Extra-ordinaires	Autres réserves	Résultats de l'exercice 2011	Résultats reportés	subventions d'investissements
Solde au 31/12/11 (avant affectation)	15 327 743	12 000 000	913 898	345 582	1 437 868	40 000	337 370	525	252 500
Affectation du résultat 2011 par l'A.G.O. du 2/7/2012 :									
Réserves légales			16 894				-16 894		
Réserves pour fonds social				33 737			-33 737		
Dividendes exercice 2011							-276 000		
réserves extra ordinaires					11 000		-11 000		
Variation des résultats reportés							261	-261	
Dons octroyés FS				-124 585					
Intérêts encaissés sur prêts FS				17 417					
Résultat 2012							847088		
Subventions d'investissements encaissées (a)									1 694 000
Solde au 31/12/2012	17 485 663	12 000 000	930 792	272 151	1 448 868	40 000	847 088	264	1 946 500

(a) La subvention d'investissement sera rapportée aux résultats des exercices pendant lesquels seront constatées les charges d'amortissement relatives à l'immobilisation actuellement en cours. Par conséquent, le montant inscrit dans les capitaux propres représente le montant brut avant prélèvement de l'impôt sur les sociétés.

NOTE N°11 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Cette rubrique présente un solde de 290 264 D au 31/12/2012 contre 285.449 D au 31/12/2011, soit une augmentation de 4.815 D. Elle représente les cautionnements reçus en garantie par la « SOTUMAG » sur les opérateurs du Marché d'Intérêt National.

NOTE N°12 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les fournisseurs et comptes rattachés présentent un total de 460.493 D au 31/12/2012 contre 450.807 D au 31/12/2011, soit une augmentation de 9.686 D. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	Au 31.12.2012	Au 31.12.2011	Variation
Fournisseurs d'exploitation	349 699	289 197	60 502
Fournisseurs d'immobilisations	92 195	155 860	-63 665
Fournisseurs, retenues de garantie	18 599	5 750	12 849
TOTAL	460 493	450 807	9 686

NOTE N°13 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants totalisent 1.661.575 D au 31/12/2012 contre 1.257.609 D au 31/12/2011, soit une augmentation de 403.966 D. Les autres passifs courants se détaillent au 31/12/2012 comme suit:

Libellé	Au 31.12.2012	Au 31.12.2011	Variation
Personnel, rémunérations dues	491	34 880	-34 389
Personnel, provisions pour congés à payer	183 976	160 696	23 280
Etat, impôts et taxes	973 686	650 763	322 923
Organismes de sécurité sociale	283 939	296 336	-12 397
Créditeurs divers	86 497	91 318	-4 821
Comptes de régularisation-passifs	132 959	23 592	109 367
Associés, dividendes à payer	27	24	3
TOTAL	1 661 575	1 257 609	403 966

NOTE N°14 : REVENUS

Les revenus s'élèvent à 8.216.290 D en 2012 contre 7.716.174 D en 2011, soit une augmentation de 500.116 D. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	2012	2011	Variation
Redevances fruits et légumes	4 545 077	4 381 785	163 292
Redevances poissons	2 300 349	1 910 545	389 804
Ventes glaces	87 521	74 412	13 109
Loyer entrepôt frigorifique	43 677	83 339	-39 662
Ventes imprimés spécifiques	186 594	188 155	-1 561
Loyer fruits et légumes	560 661	609 175	-48 514
Loyer poissons	80 203	82 011	-1 808
Loyer magasins de dattes	108 110	98 747	9 363
Loyer carreaux melon et pastèque	4 600	5 167	-567
Loyer entrepôt emballages	61 434	57 994	3 440
Loyer divers	191 325	178 974	12 351
Autres revenus	46 739	45 870	869
TOTAL	8 216 290	7 716 174	500 116

Les loyers fruits et légumes ont enregistré une diminution de 48 514 D. Ceci est dû principalement à la baisse des loyers provenant du pavillon fruits et légumes n°4 suite à l'application du décret n°2876 du 05/10/2011.

NOTE N°15 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation totalisent 32.827 D en 2012 contre 23 596 D en 2011, soit une augmentation de 9 231 D. Ils représentent des reprises sur provisions constituées antérieurement.

NOTE N°16 : CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation de l'exercice 2012 s'élèvent à 7 239 841 D contre 7 432 548 D en 2011, soit une diminution de 192 707 D. Elles se détaillent comme suit :

Libellé	2012	2011	Variation
Variation de stocks imprimés spécifiques	-1 197	-25 667	24 470
Achats de marchandises	134 309	177 424	-43 115
Achats d'approvisionnements consommés (1)	499 222	533 400	-34 178
Charges du personnel (2)	4 765 813	4 367 742	398 071
Dotations aux amortissements et aux provisions (3)	1 152 633	1 059 273	93 360
Autres charges d'exploitation (4)	689 061	1 320 376	-631 315
TOTAL	7 239 841	7 432 548	-192 707

(1) Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés totalisent 499 222D en 2012 contre 533.400 D en 2011, soit une diminution de 34 178D. Ces achats se détaillent comme suit :

Libellé	2012	2011	Variation
Fournitures consommables	42 892	59 123	-16 231
Achats non stockés de matières	553	16 273	-15 720
Achats non stockés de fournitures	428	1 094	-666
Eau	81 106	78 082	3 024
Electricité	326 780	327 764	-984
Carburant	48 104	52 225	-4 121
Achat lié à une modification comptable	0	6	-6
Transfert de charges	-641	-1167	526
TOTAL	499 222	533 400	-34 178

(2) Charges du personnel

Les charges du personnel totalisent 4.765.813 D en 2012 contre 4.367.742 D en2011, soit une augmentation de 398.071 D. Elles se détaillent comme suit :

Libellé	2012	2011	Variation
Salaires permanents	3 150 078	3 098 311	51 767
Salaires contractuels	678 764	397 087	281 677
Congés payés	23 280	14 153	9 127
Charges sociales	661 311	608 959	52 352
Autres charges sociales	283 528	286 507	-2 979
Charges du personnel liées à une modification comptable	95	411	-316
Transfert de charge appointements	-16 263	-21 131	4 868
Transfert de charge CNSS	-128	0	-128
Transfert de charge Assurances Groupe	-14 852	-16 555	1 703
TOTAL	4 765 813	4 367 742	398 071

Cette augmentation de 398 071 D due principalement :

- aux augmentations salariales pour l'année 2012.
- au recrutement en tant que agents contractuels, des agents de gardiennage et de nettoyage auparavant régis par le régime de sous-traitance conformément à la correspondance de Monsieur le Premier Ministre n°12/886.

(3) Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 1 152 633 D en 2012 contre 1 059 273 D en 2011, soit une augmentation de 93 360 D. Cette augmentation est détaillée comme suit :

Libellé	2012	2011	Variation
Dotations aux amortissements des immob. incorp.	10 081	10 537	-456
Dotations aux amortis. des immob. corporelles	1 015 706	1 016 064	-358
Dotations aux prov. pour dépréc. des immob. en cours	9 867	0	9 867
Dotations aux prov. pour dépréciation des clients	103 179	31 241	71 938
Dotations aux prov. pour dépréc. des autres actifs courants	13 800	1 431	12 369
TOTAL	1 152 633	1 059 273	93 60

(4)- Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent 689.061 D en 2012 contre 1.320.376 D en 2011 soit une diminution de 631.315 D. Ces charges sont détaillées comme suit :

Libellé	2012	2011	Variation
Services extérieurs	338 999	870 409	-531 410
Autres services extérieurs	225 765	339 552	-113 787
Charges diverses ordinaires	16 670	15 600	1 070
Impôts, taxes et versements assimilés	138 315	128 154	10 161
Transfert de charges	-30 688	-33 339	2 651
TOTAL	689 061	1 320 376	-631 315

Cette baisse de 631 315 D est expliquée principalement par :

- La résiliation du contrat de sous-traitance relatif aux agents de gardiennage et de nettoyage au courant de l'année 2011.
- La baisse des subventions accordées par la SOTUMAG.

NOTE N°17 : PRODUITS DE PLACEMENTS NETS

Les produits des placements totalisent 264.977 D en 2012 contre 192.103 D en 2011 soit une augmentation de 72.874 D. Cette augmentation est détaillée comme suit :

Libellé	2012	2011	Variation
Produits des placements	257 297	184 423	72 874
Produits des participations	7 680	7 680	0
TOTAL	264 977	192 103	72 874

Cette augmentation de 72 874 D provient essentiellement de l'augmentation des placements en compte à terme auprès des banques et à l'amélioration du taux de placement par la SOTUMAG suite à la consultation effectuée par la SOTUMAG auprès des institutions financières.

NOTE N°18 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires totalisent 4 D en 2012 contre 8 609 D en 2011 soit une diminution de 8 605D. Cette diminution est détaillée comme suit :

Libellé	Au 31.12.2012	Au 31.12.2011	Variation
Produits divers ordinaires liés à une modification comptable.	0	8 609	-8 609
Produit net / cession d'immob. et autres gains	4	0	4
TOTAL	4	8 609	-8 605

NOTE N°19 : IMPOTS SUR LES BENEFICES

Les impôts sur les bénéfices s'élèvent à 427 169 D en 2012 contre 170 291 D en 2011, soit une augmentation de 256 878 D. L'impôt sur les bénéfices au titre de l'exercice 2012 a été déterminé comme suit :

Libellé	2012
Bénéfice brut comptable	1 274 257
Réintégrations	367 276
Déductions	217 635
Bénéfice imposable	1 423 898
Impôt sur les sociétés (30%)	427 169

NOTE SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**NOTE N°20 : VARIATION DES STOCKS**

Cette variation présente au 31/12/2012 un solde positif de 1 197 D et se détaille ainsi :

Libellé	2012
Stock au 31/12/2012	47 394
Stock au 31/12/2011	(46 197)
Variation des stocks (D)	1 197

NOTE N°21 : VARIATION DES CLIENTS

La variation positive des créances clients courant l'année 2012 totalise 91 888 D et se détaille ainsi :

Libellé	2012
Créances clients au 31/12/2012	296 046
Créances clients au 31/12/2011	(204 158)
Variation des créances clients	91 888

NOTE N°22 : VARIATION DES AUTRES ACTIFS

La variation positive des autres actifs courants l'année 2012 totalise 135 499 D et se détaille ainsi :

Libellé	2012
Autres Actifs Courants au 31/12/2012	793 099
Autres Actifs Courants au 31/12/2011	(657 600)
Variation des autres actifs (D)	135 499

NOTE N°23 : VARIATION DES PASSIFS COURANTS

La variation positive des autres passifs courants l'année 2012 totalise 464 466 D et se détaille ainsi :

Libellé	2012
Passifs courants au 31/12/2012	2 122 068
Fournisseur d'immobilisations au 31/12/2012	(92 195)
Fournisseur d'immobilisations retenues de garantie au 31/12/2012	(18 599)
Passifs courants au 31/12/2011	(1)
Fournisseur d'immobilisations au 31/12/2011	708 416
Fournisseur d'immobilisations retenues de garantie au 31/12/2011	155 860
Actionnaire dividendes à payer 2012	5 750
Actionnaire dividendes à payer 2011	(27)
Actionnaire dividendes à payer 2011	25
Variation des Passifs courants (D)	464 466

NOTE N°24 : DECAISSEMENTS RESULTAN DE L'ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les décaissements relatifs aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, effectuées courant 2012, s'élèvent à 471 102 D et se détaillent ainsi :

Libellé	2012
Acquisitions 2012	(420 286)
Fournisseur d'immobilisations au 31/12/2012	92 195
Fournisseur d'immobilisations retenues de garantie au 31/12/2012	18 599
Fournisseur d'immobilisations au 31/12/2011	(155 860)
Fournisseur d'immobilisations retenues de garantie au 31/12/2011	(5 750)

Décaissements relatifs à l'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	(471 102)
--	------------------

NOTE N°25: ENCAISSEMENTS PROVENANT DES REMBOURSEMENTS DES PRETS AUX PERSONNELS

La variation des encaissements provenant des remboursements des prêts au personnel totalise 41 470 D et se détaille ainsi :

Libellé	2012
Immobilisations financières au 31/12/2012 (1)	(248 121)
Immobilisations financières au 31/12/2011 (2)	289 591
Encaissements provenant des remboursements des prêts au personnel (D) (2)-(1)	41 470

NOTE N°26: VARIATION DES CAUTIONS RECUES

La variation positive des cautions reçues s'élève à 4 815 D et se détaille ainsi :

Libellé	2012
Autres Passifs Financiers au 31/12/2012 (1)	290 264
Autres Passifs Financiers au 31/12/2011 (2)	(285 449)
Variation des cautions reçues (D) (1)-(2)	4 815

NOTE N°27 : DECAISSEMENTS NETS SUR FONDS SOCIAL

La variation négative du fond social courant l'année 2012 s'élève à 73 432 D et se détaille ainsi :

Libellé	2012
Dotation fonds social au 31/12/2012 (1)	272 150
Dotation fonds social au 31/12/2011 (2)	(345 582)
Décaissements nets sur fond social (D) (1)-(2)	(73 432)

NOTE N°28 : TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Cette rubrique totalise au 31/12/2012 la somme de 8 840 898 D et se détaille ainsi :

Libellé	2012
Placements et autres actifs financiers au 31/12/2012	7 700 000
Liquidités et équivalents de liquidités au 31/12/2012	1 140 898
Trésorerie à la clôture de l'exercice (D)	8 840 898

NOTE N°29 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan représentent des cautionnements définitifs au titre des marchés ci-après :

Titulaire du marché	Objet du marché	Montant du cautionnement D	
		2011	2012
SOTUGES	Gardiennage	9 061	-
TES	Transport et dénaturation des déchets	8 851	-
COTIM	Imprimés spécifiques	6 205	6 205
COTIM	Imprimés spécifiques	5 799	5 799
Horizon 2000	Fourniture de bureaux	290	-
Entreprise Ben Arbia	Transformation de 2 abris M+p en 2 pavillon F + L	272 857	-
SOBEDIFF	Construction d'une clôture	98 987	98 987
SOBEDIFF	Aménagement parking et espace M +P	105 536	105 536
SOTUGES	Nettoyage du MIN	11 768	-
Solar Energy Systems	Unité de valorisation des déchets	75 298	75 298
Compafrique	Imprimés spécifiques	-	8 243
C B S	Aménagement des pavillons 1 – 2 – 3 et 4	-	65 233
	TOTAL :	594 652	365 301

NOTE N°30 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière de SOTUMAG n'est intervenu depuis la date de clôture de l'exercice

Rapport général du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2012

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE TUNISIENNE
DES MARCHES DE GROS « SOTUMAG »**

1- En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale du 02/07/2012, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la **Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG »** arrêtés au 31/12/2012, tels qu'annexés au présent rapport.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

2- Ces états financiers, qui font ressortir un total net de bilan de 19.897.995 DT et un résultat bénéficiaire de 847.088 DT, ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la Société. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

4- Les états financiers arrêtés au 31/12/2012 ont été établis et présentés conformément à la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises et selon les mêmes méthodes comptables appliquées antérieurement.

5- La société a intenté en 2011 une action de recouvrement de créances à l'encontre de trois mandataires pour un montant total de 909.175 DT dont un total de 851.251 DT non comptabilisé. Un jugement de première instance a été prononcé en sa faveur le 02/05/2012 et n'a pas fait l'objet d'appel par les débiteurs à la date du 05/04/2013.

Nous avons relevé, toutefois que, ni la créance, ni la provision éventuelle correspondante n'ont été comptabilisées.

Opinion sur les états financiers

6- A notre avis, à l'exception de la réserve exprimée dans le paragraphe 5 ci-dessus, les états financiers de la **Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG »** qui sont annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de sa situation financière ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31/12/2012, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

7- Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

7.1- La société a conclu en 2010, suite à un appel d'offres international, un marché avec la société « SES » pour la construction d'une station de valorisation de déchets pour un montant total 2.509.934 D- TTC.

La variation du volume des travaux a donné lieu à la conclusion d'un avenant le 12/2/2013 portant le montant du marché à 3.567.384 D TTC. La construction n'est pas encore réceptionnée. Elle est présentée au bilan pour les dépenses approuvées d'un total de 2 053 455 D TTC.

7.2- Les subventions d'investissement inscrites dans les capitaux propres représentent les montants encaissés au titre de la participation du ministère de l'environnement et de certains organismes sous sa tutelle dans le financement des travaux de construction de la station de valorisation de déchets d'un montant total de 1.946.500 D. Conformément à la norme comptable n° 12, cette subvention sera rapportée aux résultats des exercices pendant lesquels seront constatées les charges d'amortissement relatives à cette immobilisation. Par conséquent, le montant inscrit dans les capitaux propres représente le montant brut avant prélèvement de l'impôt sur les sociétés.

Diligences spécifiques :

8- Conformément à l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons analysé le système de contrôle interne, et nous avons présenté nos remarques et recommandations relatives aux procédures administratives, financières et comptables à la direction générale dans un autre rapport.

Il est à signaler que notre analyse du système de contrôle interne relatif au traitement des informations comptables et à l'établissement et la présentation des états financiers, n'a pas révélé d'anomalies significatives qui pourraient affecter notre opinion sur les états financiers.

9- Nous avons examiné le rapport annuel du conseil d'administration relatif aux activités durant l'année 2012. Les informations financières contenues dans ce rapport sont conformes à celles figurant dans les états financiers.

10- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société n'est pas effectuée en conformité avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 03/05/2013

Le commissaire aux comptes

UNION AUDIT TUNISIE

Abdellatif ABBES

Rapport spécial - Exercice clos le 31/12/2012

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE TUNISIENNE
DES MARCHES DE GROS « SOTUMAG »**

En application de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations conclues en 2012

La direction générale ne nous a pas informés de l'existence de conventions ou opérations conclues en 2012 et rentrant dans le cadre des articles cités ci-dessus

B- Conventions et opérations conclues antérieurement à 2012

La direction générale nous a informés de l'existence d'une convention entre la « SOTUMAG» et l'établissement « Trabelsi et Fils » portant sur la location d'un espace de 50 m² au niveau du pavillon de poisson. Le montant annuel de la location est de deux Mille Dinars (2.000 D) conformément à la réglementation en vigueur. L'exécution de cette convention, conclue antérieurement, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2012.

Par ailleurs, les redevances perçues par la « SOTUMAG » auprès de l'établissement « Trabelsi et Fils » s'élèvent à 535 358 D au titre de l'exercice 2012.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

1. La rémunération de l'ancien Président Directeur Général de la « SOTUMAG» pour la période allant du 01/01/2012 au 28/02/2012 s'élève à un total brut de 5.900 D tel que fixée par l'arrêté du Premier Ministère du 13/06/2011. En outre, il a bénéficié des avantages en nature suivants :
 - Une voiture de fonction
 - Un quota mensuel de carburant de 500 litres valorisé pour un montant de 1.370 D.
 - La prise en charge des frais de Téléphone
2. La rémunération de l'actuel Président Directeur Général de la « SOTUMAG» pour la période allant du 01/03/2012 au 31/12/2012 s'élève à un total brut de 29.500 D tel que fixée par l'arrêté de la Présidence du gouvernement du 07/05/2012. En outre, il bénéficie des avantages en nature suivants :
 - Une voiture de fonction
 - Un quota mensuel de carburant de 500 litres valorisé pour un montant de 6.982 D.
 - La prise en charge des frais de Téléphone
3. L'assemblée générale ordinaire réunie le 02/07/2012 a fixé le montant des jetons de présence à 3.000 D brut pour chaque membre du conseil d'administration. Les jetons de présence servis dans l'année 2012 totalisent un montant brut de 16.667 D.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations entrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 03/05/2013

Le commissaire aux comptes

UNION AUDIT TUNISIE

Abdellatif ABBES